

## Médecins Dentistes admis par ordre de mérite Concours de recrutement CNSS 2023

Les candidats admis en liste principale doivent se présenter personnellement à la Direction Développement du Capital Humain sise à 649, Bd Mohammed V, Casablanca munis des pièces citées ci-dessous pour la constitution et le dépôt de leurs dossiers administratifs d'embauche, du lundi 18/09/2023 au lundi 02/10/2023. L'accueil physique pour le dépôt des dossiers sera de 9h00 à 15h30 (hors les samedis, les dimanches et les jours fériés).

### **Règles à respecter par les candidats admis en liste principale pour le dépôt de leurs dossiers administratifs :**

- Aucun dossier ou complément de pièces ne seront acceptés après le 02/10/2023 à 15 heures 30 minutes ;
- Tout candidat n'ayant pas déposé son dossier conformément au planning ci-dessus perd le bénéfice de son admission au concours et sera immédiatement remplacé par le candidat méritant de la liste d'attente ;
- L'accès au lieu de dépôt des dossiers administratifs est strictement réservé au candidat admis.

Pièces à fournir :

- 1--Deux copies certifiées conformes du Diplôme de Doctorat en Médecine Dentaire ;
- 2--Une copie de l'attestation d'équivalence, s'il y a lieu ;
- 3-- Deux copies certifiées conformes du Baccalauréat ;
- 4--Une copie de l'attestation d'inscription à l'ordre des médecins (\*);
- 5--Deux extraits d'acte de naissance ;
- 6--Une copie certifiée conforme de l'acte de mariage ; (si candidat(e) marié(e));
- 7--Extraits d'acte de naissance des enfants ;
- 8--Un extrait du casier judiciaire ou la fiche anthropométrique ;
- 9--Deux copies certifiées conformes de la C.N.I ;
- 10--Une copie de la carte d'immatriculation à la CNSS ; si candidat(e) immatriculé(e) ;
- 11--Numéro d'immatriculation à la CIMR ; si candidat(e) déclaré(e) ;
- 12--Six photos récentes ;
- 13--Certificat(s) de travail mentionnant la période (du ....au.....) et le poste occupé ;
- 14--Une copie certifiée conforme de la lettre de démission approuvée par l'employeur ;
- 15--Certificat de cessation de paiement pour les fonctionnaires ;
- 16--Attestation de déclaration de salaires délivrée par les organismes de retraite ou de sécurité sociale autres que la CNSS (\*\*) ;
- 17--Relevé d'identité bancaire (RIB) ou un spécimen de chèque ;
- 18--Résultats du Bilan Médical.

(\*): Les médecins admis et non inscrits à l'ordre des médecins, doivent produire l'attestation d'inscription à l'ordre des médecins dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de l'attribution du lieu d'affectation (séance des affectations), sous peine d'annulation du recrutement.

(\*\*): L'attestation de déclaration de salaire CNSS sera éditée sur place lors du dépôt du dossier administratif.

Important :

- Les candidats admis doivent impérativement être libre de tout engagement professionnel au plus tard le 05/10/2023.
- Tout document produit, non conforme, entraînera l'élimination automatique du candidat retenu.
- Les certifications doivent être datées de moins de 3 mois.
- Les candidats admis sans expériences professionnelles sont dispensés de produire les documents : 13-14-15-16.
- La prescription des bilans médicaux à réaliser vous sera communiquée par Courriel (e-mail) ; les résultats sont à présenter avec le dossier administratif.
- L'embauche reste tributaire de :
  - La validation du « dossier administratif d'embauche » par les services de la CNSS. Si un candidat admis ne remplissant pas une ou plusieurs des conditions de participation au concours, son admission est annulée et il est remplacé par le candidat méritant de la liste d'attente ;
  - Les résultats de l'examen de l'aptitude physique et mentale effectué par le service médecine de travail ou un médecin désigné par la CNSS.

**Médecins Dentistes admis par ordre de mérite  
Concours de recrutement CNSS 2023**

<b>Médecins Dentistes</b>			
<b>Liste Principale</b>			
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>CNI</b>	<b>Ordre de Mérite</b>
AJARAAM	Maroua	AD266094	1/2
EL BARMAKI	Chaimaa	BK295026	2/2
<b>Résistants, Pupilles de nation, Anciens Militaires et Anciens Combattants</b>			
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>CNI</b>	<b>Ordre de Mérite</b>
		Néant	
<b>Personnes à besoins spécifiques</b>			
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>CNI</b>	<b>Ordre de Mérite</b>
		Néant	
<b>Liste d'attente</b>			
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>CNI</b>	<b>Ordre de Mérite</b>
EL MANSARI	Asmae	F422809	1/15
DRIOUICH	Rajae	AD204056	2/15
EL MAMOUNI	Hajar	I697508	3/15
BOUTADGHART	Sara	CD594767	4/15
BOUSBOULA	Ayoub	BK370314	5/15
KOUCHA	Sara	EE496832	6/15
MORCHID	Dina	BK600016	7/15
CHERIF HAOUAT	Aya	CD471189	8/15
NEFFADI	Amina	MC264929	9/15
NASSIM	Narjiss	AE135594	10/15
RADI	Khadija	W401352	11/15
BEJGANA	Safaa	BK655208	12/15
AMIRECH	Ilham	BK673599	13/15
FALIH	Salma	W382089	14/15
ACHIBANE	Rania	J496667	15/15